

CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2022

ENTREPRISES



**VOTRE BANQUE  
AU QUOTIDIEN**

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES

**Crédit  Mutuel**

## LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au coeur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence et consultable sur [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr).

Avec plus de 1 450 Collaborateurs, 1 280 Élus et 180 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Conformément aux dispositions de l'article L 312-1-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous informons qu'en l'absence de contestation de votre part notifiée avant la date d'entrée en vigueur précitée, vous serez réputé avoir accepté la modification des conditions tarifaires. En cas de refus de cette modification, vous pourrez résilier la convention de compte et clôturer votre compte sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

## SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

**PRIX DES SERVICES** : les prestations avec la mention HT sont soumises à la TVA dont le taux est de 20% au jour de la publication. Prix TTC applicables à compter du 01-07-2022. À tout moment, nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr) et dans nos Agences.

# S O M M A I R E

## **OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE**

Ouverture, transformation, clôture .....	4
Relevés de compte .....	4
Tenue de compte .....	4
Services en Agence .....	4
Prestations diverses .....	4
Arrêté de compte .....	5
Centralisation de trésorerie .....	5

## **BANQUE À DISTANCE**

CMUT Direct Pro .....	5
Gestion des factures électroniques .....	6
Télétransmission .....	6
Suite logicielle : HUB BUSINESS SOLUTIONS ÉPITHÈTE .....	6

## **MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT**

Cartes .....	6
Monétique commerçants .....	7
Virements .....	7
Prélèvements SEPA SDD CORE / SDD B2B .....	8
Chèques .....	9
Effets et billets .....	9
Recouvrement de vos créances .....	9

## **OPÉRATIONS INTERNATIONALES**

Décaissement - Import .....	11
Encaissement - Export .....	12
Autres opérations à l'international .....	12

## **OFFRES GROUPÉES DE SERVICES**

Eurocompte Pro / Agri Essentiel .....	14
Eurocompte .....	16

## **IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS**

Commission d'intervention .....	17
Opérations particulières .....	17
Incidents de paiement .....	17

## **DÉCOUVERTS ET CRÉDITS**

Découverts .....	18
Crédits d'investissements .....	18
Enveloppe de crédit amortissable pré-accordée .....	18
Opérations sur crédits .....	18
Garanties sur crédits .....	18
Engagements par signature .....	19
Crédit Bail Mobilier/ Location Logue Durée (LLD) .....	19
Mobilisation du poste clients .....	19
Crédit Bail immobilier .....	19
Financements spécialisés .....	19

## **ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS**

Placements financiers .....	20
Services spécialisés .....	20

## **INGÉNIERIE SOCIALE**

Épargne salariale .....	21
Passif social .....	21
Retraite collective .....	21
Titres restaurant dématérialisés .....	21

## **ASSURANCES ET PRÉVOYANCE**..... 21

## **TÉLÉPHONIE ET BOX**..... 21

## **DATES DE VALEUR**

Opérations au crédit du compte .....	22
Opérations au débit du compte .....	22

## **RÉSOLUDRE UN LITIGE**..... 23

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

## RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevé de compte	Postal	Internet
• 1 <sup>er</sup> relevé du mois	GRATUIT	GRATUIT
• Par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	1,15 €	GRATUIT
Duplicata d'un relevé de compte	5,20 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF) (min. 5,20 €)	0,02 € / ligne	

## TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte par compte et par mois <sup>(1)</sup>	de 10,00 € à 160,00 €
Délivrance de RIB	GRATUIT
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € <sup>(2)</sup>

## SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces	GRATUIT <sup>(3)(4)</sup>
Versement d'espèces « grands remettants »	Nous consulter
Remise de chèques	GRATUIT
Remise de chèques « grands remettants »	Nous consulter
Frais de recherche de document sur opération (selon origine et antériorité)	de 8,21 € HT à 41,17 € HT
Frais de recherche et copie de chèques (max. 60,33 € HT)	6,03 € HT /chèque

## PRESTATIONS DIVERSES

Coffre Dépôt Express Sécurisé	GRATUIT
Meuble-monnaie (en Agence)	GRATUIT
Fourniture de lettres-chèques	Sur devis
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	0,94 € / avis
Délivrance d'une attestation	5,83 € HT
Demande avis de sort (chèque France)	8,05 €
Information annuelle aux commissaires aux comptes	88,70 € HT
Frais de location de coffre-fort (selon volume-assurance comprise)	À partir de 68,08 € HT / an
Information aux émetteurs pour demande de changement de domiciliation	Nous consulter
Diagnostic Annuel d'Entreprise	27,15 € HT / relevé

<sup>(1)</sup> Support dématérialisé. Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 € par mois.

<sup>(2)</sup> Dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>(3)</sup> Sauf nécessité d'un traitement spécifique (non-respect des consignes de conditionnement, erreur du montant annoncé,...).

<sup>(4)</sup> Dans la limite de 20 dépôts mensuels.

## ARRÊTÉ DE COMPTE

### Intérêts débiteurs<sup>(1)</sup>

TEG annuel découvert « non autorisé »	Plafond du taux réglementaire <sup>(2)</sup> diminué de 0,05 %
---------------------------------------	--

### Commissions

• De compte <sup>(3)</sup> (ou mouvement)	0,070 %
• De plus fort découvert <sup>(4)</sup>	0,075 %
Fusion d'échelles d'intérêts (max. 100,35 €)	8,35 € / compte / arrêté
Edition d'échelles d'intérêts	10,20 € / unité

## CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

### Cash Management

Mise en place	470,00 €
Frais de gestion, par compte	20,00 € / mois

<sup>(1)</sup> Les intérêts débiteurs sont calculés sur la base des «nombres» d'après la situation quotidienne des soldes en valeur selon la formule suivante :  
Capitaux « en valeur » x Nombre de jours x Taux / 360.

<sup>(2)</sup> Le plafond du taux réglementaire est le taux plafond calculé par la Banque De France pour la catégorie « découvert en compte pour les entreprises » tel qu'il est publié trimestriellement au Journal Officiel.

<sup>(3)</sup> Calculées sur le cumul des mouvements débiteurs.

<sup>(4)</sup> Calculées sur le plus fort découvert de chaque mois de la période (limitées à 50 % des intérêts débiteurs).

# BANQUE À DISTANCE

## CMUT DIRECT PRO

Abonnement mensuel au service de banque à distance<sup>(5)</sup> :

CMUT Direct Pro en consultation <sup>(6)</sup>	GRATUIT
CMUT Direct Pro Sérénité	15,05 € HT

### Options

Accès personnalisé donné à des collaborateurs de l'entreprise : par collaborateur et par mois	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe • Par tiers et par mois	1,00 € HT

### Sécurisation renforcée de vos opérations

• Confirmation Mobile	GRATUIT
• SAFETRANS - Boîtier lecteur <sup>(7)</sup> par an	30,00 € HT
- Carte SAFETRANS	GRATUIT
• Certificat Certinomis, signature électronique avec clé USB (validité 3 ans)	Nous consulter
• Service Digipass	24,17 € HT
Suivi des virements internationaux Swift GPI (Global Payment Innovation)	5,00 € HT / mois

<sup>(5)</sup> Internet, téléphone fixe et mobile. Coût de communication à la charge du client en fonction de l'opérateur.

<sup>(6)</sup> Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € HT par mois

<sup>(7)</sup> Le boîtier peut être partagé par plusieurs utilisateurs au sein d'une même structure.

## GESTION DES FACTURES ÉLECTRONIQUES

E-factures :

- Émission de devis et de factures de vente
- Gestion des factures d'achat
- Échanges avec le portail administratif Chorus Pro

Nous  
consulter

## TÉLÉTRANSMISSION

Mise en place/modification contrat de télétransmission

170,00 € HT

Abonnement mensuel à des services de télétransmission :

- |   |            |
|---|------------|
| • Transfert de fichiers par Internet - TWEB   | 9,90 € HT  |
| • Protocole EBICS T (Transport)               | 43,65 € HT |
| • Protocole EBICS TS (Transport et Signature) | 54,55 € HT |

Facturation des fichiers d'opérations bancaires transmis à la banque :

- |                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| • Remise fichiers                 | <b>GRATUIT</b> |
| • Virements, prélèvements, LCR... | Nous consulter |

Facturation des fichiers récupérés :

- |  |           |
|--|-----------|
| • Par ligne (extraits, impayés LCR...) | 0,06 € HT |
|--|-----------|

## SUITE LOGICIELLE : HUB BUSINESS SOLUTIONS ÉPITHÈTE

Logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques. Suite logicielle, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) fournie par Euro-Information ÉPITHÈTE, filiale du Crédit Mutuel.

Logiciel de communication EBICS, abonnement mensuel

- |                 |                |
|-----------------|----------------|
| • Multi-banques | 40,00 € HT     |
| • Mono-banque   | Nous consulter |

Logiciel de saisie d'opérations bancaires (Virements, Prélèvements et Lettres de Change)

- |                      |            |
|----------------------|------------|
| • Abonnement mensuel | 10,00 € HT |
|----------------------|------------|

Logiciel de gestion de trésorerie

- |                      |            |
|----------------------|------------|
| • Abonnement mensuel | 15,00 € HT |
|----------------------|------------|

## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### CARTES

Cotisation annuelle pour fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

BusinessCard / Visa Business	50,50 €
Business Executive / Visa Gold Business	132,50 €
World Elite Mastercard	283,00 €
Visa Infinite	320,00 €

Cotisation annuelle pour fourniture d'une autre carte

Carte de dépôt	10,20 €
Carte de retrait monnaie <sup>(1)</sup>	10,20 €

<sup>(1)</sup> Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

## Paiement par carte (carte émise par la banque)

En France et dans la zone EEE*	<b>GRATUIT</b>
Hors zone EEE*	2,00 €

## Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)

DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC	<b>GRATUIT</b>
DAB des autres banques en France, dans la zone EEE* et banque Desjardins au Canada	<b>GRATUIT<sup>(1)</sup></b>
DAB des autres banques hors zone EEE*	6,00 € <sup>(1)</sup>

## Gestion des cartes

• Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	10,45 €
• Frais d'opposition pour perte ou vol	<b>GRATUIT</b>
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	31,50 €
Frais de refabrication d'une carte	12,05 €
Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel en urgence <sup>(2)</sup>	Nous consulter
Réédition d'un code confidentiel	6,10 €
Envoi d'une carte (en recommandé avec AR)	Frais postaux en vigueur

\* EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque + Royaume-Uni, Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican, Suisse. Cf. page 10.

<sup>(1)</sup> Hors frais applicables par la banque étrangère.

<sup>(2)</sup> Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

## MONÉTIQUE COMMERÇANTS

### Paiement en face à face

Location TPE (abonnement mensuel, assistance et dépannage sur site)	À partir de 19,00 € HT
Commission par transaction	Nous consulter

### Paiement sur Internet

Location TPE Virtuel (abonnement mensuel, assistance et dépannage)	À partir de 17,00 € HT
Commission par transaction	Nous consulter

## VIREMENTS

### Émission d'un virement SEPA\*\* / SCT - Sepa Crédit Transfer ou ordinaire

Frais par virement occasionnel unitaire par Internet	<b>GRATUIT</b>
Frais par virement occasionnel, unitaire en Agence	
• Entre vos comptes du Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
• Autres comptes du Crédit Mutuel Océan ou autre banque	3,65 €

\*\* Cf. zone SEPA page 10.

Frais par virement émis sur liste télétransmis ou liste Internet

• Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
• Vers un compte domicilié autre banque	0,15 € / opération

Option Express <sup>(1)</sup>	1,11 €
-------------------------------	--------

### Virement instantané SEPA\* (vers la France ou zone SEPA)

Emission d'un virement	3,00 €
------------------------	--------

Réception d'un virement	<b>GRATUIT</b>
-------------------------	----------------

### Virement permanent SEPA\*

Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Vers un compte domicilié autre banque	En Agence	Par Internet
---------------------------------------	-----------	--------------

• Frais de mise en place d'un virement permanent	11,00 €	<b>GRATUIT</b>
--	---------	----------------

• Frais de modification d'un virement permanent	7,45 €	<b>GRATUIT</b>
---	--------	----------------

### Virement de trésorerie (min. 8 000 €)

Émission vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

Émission vers un compte domicilié autre banque (par télétransmission ou Internet)	3,25 € / opération
--	-----------------------

Virement administratif, impôts et taxes (tous supports)	3,25 € / opération
---	-----------------------

Factures Acceptées à Échéance (FAE)	Nous consulter
-------------------------------------	----------------

Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire	8,00 € / opération
--	-----------------------

Recall <sup>(2)</sup> , par virement	26,65 €
--------------------------------------	---------

### PRÉLÈVEMENTS SEPA\* SSD CORE / SSD B2B

#### Opération au crédit du compte

Constitution du dossier d'émetteur ICS <sup>(3)</sup>	18,80 €
---	---------

Prélèvement domicilié au Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Prélèvement domicilié autres banques	
--------------------------------------	--

• SDD Core Émis par télétransmission ou Internet	0,26 € / opération
--	-----------------------

• SDD B2B Émis par télétransmission ou Internet	0,26 € / opération
---	-----------------------

Retour Impayés	
----------------	--

• Motif sans provision	<b>GRATUIT</b>
------------------------	----------------

• Autre motif	5,55 €
---------------	--------

Fiabilisation des coordonnées bancaires <sup>(4)</sup>	Nous consulter
--	----------------

#### Opération au débit du compte

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA* (SDD)	
---	--

• Paiement sauf désaccord	<b>GRATUIT</b>
---------------------------	----------------

Opposition, révocation sur avis de prélèvement	14,30 €
--	---------

\* Cf. zone SEPA page 10.

<sup>(1)</sup> Supplément en cas de dépassement de l'heure limite.

<sup>(2)</sup> Demande de retour de fonds suite virement SEPA émis.

<sup>(3)</sup> ICS : Identifiant Créancier SEPA.

<sup>(4)</sup> Ce service peut aussi être utilisé pour les virements.



## CHÈQUES

### Frais d'envoi de chéquier

- À domicile, courrier simple
- Sécurisé en courrier suivi
- En recommandé

**GRATUIT**

4,05 €

Frais postaux  
en vigueur

Frais d'émission d'un chèque de banque

13,95 €

Chèque certifié

30,30 €

Paiement d'un chèque

**GRATUIT**

### Frais d'opposition par l'émetteur

- D'un chèque
- D'un chéquier ou d'une série de chèques

15,80 €

31,60 €

### Chèque à l'encaissement impayé

- Motif sans provision
- Autre motif

**GRATUIT**

5,55 €

### Compensation électronique des chèques

Échange Image Chèques

Nous  
consulter

## EFFETS ET BILLETS

### À l'encaissement et à l'escompte commercial

Commission de services (par effet)

- Sur papier
- Sur liste fichier télétransmis ou par Internet

5,75 €

0,26 €

Majoration commission de services (effet ≤ 200,00 €)

1,02 €

Montant min. d'intérêts sur escompte commercial

6,65 €

Commission d'incidents (acceptation, réclamation...)

8,15 €

Commission d'impayés

8,15 €

### À l'escompte financier

Commission du bordereau

5,20 €

Commission d'incidents (modification de taux,  
prorogation, rapprochement de dates)

16,25 €

### En décaissement

LCR - BOR

**GRATUIT**

Impayé par LCR - BOR

Max. 16,25 €

## RECOUVREMENT DE VOS CRÉANCES

Crédit Mutuel Recouvrement intervient auprès de vos clients lors de délais de paiement non respectés ou d'impayés

- Abonnement
- Honoraires en fonction des sommes recouvrées

**GRATUIT**

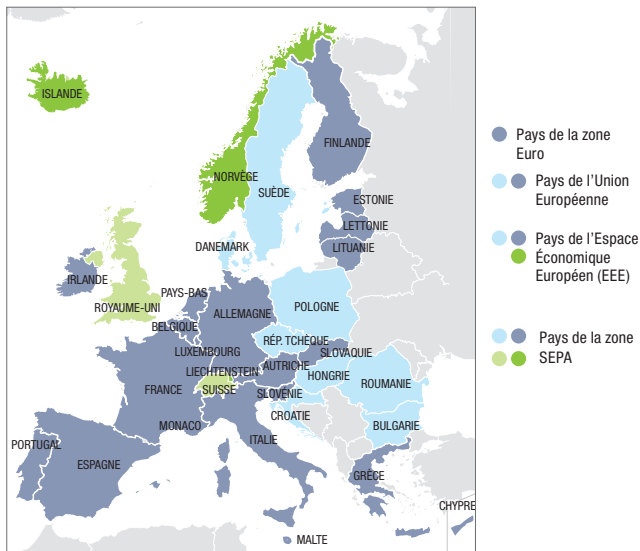
Nous  
consulter



## LA ZONE SEPA et l'Espace Économique Européen (EEE)

à titre indicatif, situation au 01-03-2022.

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euros) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes: être libellé en euros, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option « SHA »), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive des Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE », tous les ordres émis et reçus avec option « BEN » (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou « OUR » (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option « SHARE »\*<sup>(1)</sup>.

\* Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).

<sup>(1)</sup> Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

# OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA, ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- «OUR» : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement : ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- «SHA» (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. «SHA» est l'option retenue par défaut.
- «BEN» (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Si le virement a été émis avec option "SHARE" ou "BEN", le montant crédité peut être différent du nominal\*.

## DÉCAISSEMENT - IMPORT

### Émission Virement SEPA<sup>(1)</sup>

Voir tarif virement ordinaire, p.7 et 8

### Émission d'un virement non-SEPA en euros ou devises<sup>(2)</sup>

Frais par virement occasionnel pour ordre passé en Agence	3,65 €
---	--------

Commission de transfert (Min. 18,05 €)	0,10 %
--	--------

### Émission chèques ou effets libres émis en euros ou en devises<sup>(2)(3)</sup>

Commission de transfert (Min. 34,15€ - Max. 132,60€)	0,15 %
--	--------

### Remise documentaire<sup>(2)</sup>

Commission de transfert (Min. 21,85 €)	0,10 %
--	--------

Commission de règlement (Min. 71,10 € - Max. 183,10 €)	0,20 %
--	--------

### Crédit documentaire<sup>(2)</sup>

Commission d'ouverture de crédit (Min. 100,00 €)	1,25 %
--	--------

Commission de modification du crédit (par modification)	95,00 €
---	---------

Commission de levée de documents (Min. 100,00 €)	0,125 %
--	---------

Commission de risque (acceptation ou paiement différé) (Min. 100,00 €)	1,50 %
--	--------

Commission de transfert (Min. 21,20 €)	0,08 %
--	--------

Émission d'un bon de cession	80,00 €
------------------------------	---------

\* cf. zone SEPA page 10

<sup>(1)</sup> Le virement et le prélèvement SEPA doivent respecter les conditions suivantes : être libellés en euros, être réalisés au sein de la zone SEPA, être non urgents, être non express, permettre un traitement automatisé grâce aux BIC et IBAN du bénéficiaire et être obligatoirement en frais partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire (SHARE ou SHA).

<sup>(2)</sup> Commission de change en sus : 0,05 % (Min 10,85 €). Commission non taxable.

<sup>(3)</sup> Payable en France ou à l'Étranger.

## Divers

Commission de change (Min. 10,85 €) (non taxable)	0,05 %
Courrier Express	35,00 €
Message SWIFT	20,00 € HT
Option frais OUR (sur demande expresse) : tous les frais (frais Crédit Mutuel et frais du correspondant) sont à la charge de l'émetteur du virement (le client)	Selon frais réels du correspondant
Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes	20,35 €

## ENCAISSEMENT - EXPORT

### Réception Virement SEPA\*

Commission de rapatriement	<b>GRATUIT</b>
----------------------------	----------------

### Réception Virement non-SEPA en euros ou devises\*(1)

Commission de rapatriement	13,20 €
----------------------------	---------

### Remise chèques étranger en euros ou en devises (1) (2) (3)

Commission d'encaissement SBF ou CAE (Min. 21,20 € - Max. 137,00 €)	0,10 %
Commission supplémentaire pour dossier CAE (Crédit Après Encaissement)	12,35 €

### Remise Effets Etranger en euros ou en devises (1) (2) (3)

Commission d'encaissement (Min. 33,65 € - Max. 233,60 €)	0,10 %
--	--------

### Remise documentaire(1)

Commission d'encaissement (devises et euros) (Min. 59,15 € - Max. 183,60 €)	0,20 %
---	--------

### Crédit documentaire(1)

Commission de notification (Min. 100,00 € HT)	0,10 %
Commission de confirmation	140,00 € HT
Commission de modification (Min. 100,00 € HT)	0,10 %
Commission de transmission	76,00 € HT
Commission de levée de document (Min. 125,00 € HT)	0,15 %

## Divers

Commission de change (Min. 10,85 €) (non taxable)	0,05 %
Préavis	7,40 €
Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes	20,35 €
Demande avis de sort Chèques/Effets	24,50 €
Commission d'impayé Chèques/Effets	28,70 € <sup>(4)</sup>
Frais de message	20,00 € HT

## AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Achats et ventes devises au comptant ou à terme	Nous consulter
Avances et placements en devises	Nous consulter

\* cf. zone SEPA page 10

(1) Commission de change en sus : 0,05 % (Min. 10,85 €). (2) Payable en France ou à l'étranger.

(3) Plus frais éventuels réclamés par le correspondant. (4) Plus frais des banques étrangères



## UN ACCOMPAGNEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS AFFAIRES

Le service de banque à distance du Crédit Mutuel offre des services spécifiquement adaptés aux besoins des entreprises. Zoom sur :

- **E-CAUTION. Émettez vos cautions en toute autonomie.**

Avec le service en ligne « e-caution » vous émettez en toute autonomie vos cautions.

Vous disposez d'un service accessible à tout moment, simple, rapide et économique.

- **TRADE SERVICES. Sécurisez vos opérations d'import-export.**

Trade Services simplifie les ouvertures de crédits documentaires.

Ce service, gratuit dans le cadre de l'accès du service de Banque à Distance, vous permet de gérer vos crédits documentaires en toute autonomie : sécurisation, validation avec niveaux de délégation, archivage des documents... Trade Services vous fait gagner un temps précieux.



# OFFRES GROUPEES DE SERVICES

## EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL<sup>(1)</sup>

**Une offre de service comprenant :** Compte(s) chèque(s) et avantages tarifaires

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Essentiel avec le module Sérénité, selon tranche de mouvements. Support dématérialisé<sup>(2)</sup>. À partir de<sup>(3)</sup> :

23,65 € HT<sup>(2)</sup>

### Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel avec le module Sérénité

CMUT Direct Pro Sérénité	GRATUIT
Premier boîtier Lecteur Safetrans	GRATUIT
Frais de tenue de compte	GRATUIT
Commission de compte (ou mouvements)	GRATUIT <sup>(4)</sup>
Agios inférieurs à 3 € par trimestre	Non perçus
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Frais d'opposition par l'émetteur d'un chèque ou d'une série de chèques	GRATUIT
Modification temporaire du plafond carte et/ou de paiement carte	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	GRATUIT
Cotisation carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation carte de retrait monnaie	GRATUIT
Refabrication Carte (dont en urgence)	GRATUIT
Frais opposition Carte pour Perte ou Vol	GRATUIT
Top Infos : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail	GRATUIT
Mise en place ou modification de virement permanent	GRATUIT
Opposition, révocation sur avis de prélèvement	GRATUIT
Décompte de prêt	GRATUIT
Duplicata d'un relevé de comptes	GRATUIT
Frais de recherche de documents sur opérations	GRATUIT
Édition d'échelles d'intérêts	GRATUIT

<sup>(1)</sup> Offre réservée si mouvements débiteurs annuels ≤ 2 M€.

<sup>(2)</sup> Si envoi des extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 € par mois.

<sup>(3)</sup> Pour une tranche de mouvements annuels ≤ 30 K€.

<sup>(4)</sup> Exclusivement pour les mouvements annuels compris entre 0 et 30 K€. Au-delà, forfait : nous consulter.

Frais par virement émis sur liste émise par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Virement administratif émis	GRATUIT
Virement de trésorerie émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Commission de rapatriement d'un virement reçu non-SEPA	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par tiers et par mois	GRATUIT
Prélèvement SEPA SDD émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Constitution du dossier d'émetteur ICS	GRATUIT
Facturation des fichiers récupérés par télétransmission, par ligne (extrait, impayés LCR, ...)	GRATUIT
Diagnostic Annuel Entreprises	GRATUIT
Et d'autres avantages	

### Module Crédit

Majoration de la cotisation Eurocompte Essentiel, par mois pour le module Crédit

Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée	+ 4,00 €
--	----------

### Avantages tarifaires inclus dans le Module Crédit<sup>(1)</sup>

Mise en place (ou modification) et réexamen annuel du découvert à durée indéterminée	GRATUIT
Commission d'engagement du découvert à durée indéterminée	GRATUIT

Majoration de la cotisation de l'offre de base Eurocompte<sup>(2)</sup>, ou Eurocompte Essentiel, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance :

BusinessCard / Visa Business	3,75 €
Business Executive / Visa Gold Business	10,05 €
World Elite MasterCard	21,15 €
Visa Infinite	24,25 €
Sécur PRO : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2,85 €
Assurance Indemnité Hospitalière <sup>(3)</sup>	À partir de 1,00 €

<sup>(1)</sup> Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée. Au-delà, tarif standard.

<sup>(2)</sup> Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017.

<sup>(3)</sup> Réserve Eurocompte Agri.

## EUROCOMPTE (plus commercialisé<sup>(1)</sup>)

Une offre de service comprenant :

Compte(s) chèque(s) - Autorisation(s) de découvert(s)<sup>(2)</sup>

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte (support dématérialisé<sup>(3)</sup>)

- |                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| • Avec CMUT Direct Pro Sérénité | 28,40 € HT <sup>(3)</sup> |
|---------------------------------|---------------------------|

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Mise en place et réexamen annuel de découvert à durée indéterminée <sup>(4)</sup>	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT
Frais par virement émis sur liste (télétransmission ou Internet)	
• 25 premières opérations	GRATUIT
• Au-delà de 25 opérations	0,15 € / opération
Opposition, révocation sur avis de prélèvement	GRATUIT
Diagnostic Annuel d'Entreprise	GRATUIT
Cotisation carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation carte de retrait monnaie	GRATUIT

<sup>(1)</sup> Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017.

<sup>(2)</sup> Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

<sup>(3)</sup> Si envoi des extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 € par mois.

<sup>(4)</sup> Instruits ou renouvelés avant le 30-06-2017.





# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention sur compte (quel que soit le nombre d'opérations nécessitant une intervention)	17,30 € / jour
--	-------------------

## OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution	83,33 € HT
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 83,33 € HT)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Pli simple	13,20 € <sup>(1)</sup>

## INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	11,35 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup>	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <sup>(3)</sup>	20,00 €
Suivi de compte en interdit bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Présentation au paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,25 €
Frais de mise en interdit judiciaire	27,25 €

<sup>(1)</sup> Tarif pour chaque lettre.

<sup>(2)</sup> Plafond légal par opération rejetée, incluant les autres frais pouvant être prélevés séparément.

<sup>(3)</sup> Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

**DES SOLUTIONS  
DE FINANCEMENT  
PERSONNALISÉES  
POUR VOUS ACCOMPAGNER  
DANS TOUS VOS PROJETS.**



## DÉCOUVERTS

Mise en place ou modification (min. 71,10 €)	0,70 % <sup>(1)</sup>
Réexamen annuel (min. 71,10 €)	0,70 % <sup>(1)</sup>
Commission engagement (min. 3,00 €/trimestre)	1 % <sup>(1) (2)</sup>

## CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

Frais de dossier (min. 80,00 €)	1 % du prêt
---------------------------------	-------------

## ENVELOPPE DE CRÉDIT AMORTISSABLE PRÉ-ACCORDÉE

ILLICO : Étude et mise en place de l'enveloppe	GRATUIT
--	---------

## OPÉRATIONS SUR CRÉDITS

Modification jour d'échéance	8,00 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié au Crédit Mutuel Océan)	15,00 €
Modification : durée, montant, garanties, assurances (min. 150,00 €)	0,50 % <sup>(3)</sup>
Lettre de relance pour échéance de prêt impayé, par lettre <sup>(4)</sup>	13,20 €
Frais de recherche et photocopie d'un contrat de prêt	24,75 €
Décompte de prêt	26,90 €
Lettre accréditive	48,80 €
Interrogation Greffe et Service de la Publicité Foncière (min. 15,00 €)	Selon frais réels

## GARANTIES SUR CRÉDITS

Constitution et gestion des actes (caution solidaire, gage, nantissement, hypothèque, société de caution, délégation d'assurance, cession de créances, warrant...)	Nous consulter
Mainlevée de garantie	Nous consulter

Les différents taux : d'usure, de base du Crédit Mutuel Océan, de découvert, de crédit moyen et long terme, sont consultables dans votre Agence.

<sup>(1)</sup> Des concours sollicités.

<sup>(2)</sup> Taux annuel, perception trimestrielle d'avance.

<sup>(3)</sup> Sur capital restant dû.

<sup>(4)</sup> 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

## ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

### Convention de ligne :

• Mise en place ou avenant	0,10 % <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>
• Frais de gestion annuels	0,10 % <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>

### Délivrance d'une caution dans le cadre d'une convention de ligne :

• Par acte simple	33,40 €
• Par acte complexe	105,45 €
• Par acte d'e-caution	10,30 €

### Délivrance d'une caution hors convention de ligne :

• Par acte simple	74,55 €
• Par acte complexe	105,45 €
Délivrance d'un acte de « garantie de passif »	126,70 €

### Commission de risque annuelle :

• Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
------------------------------------	----------------

## CRÉDIT BAIL MOBILIER / LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

Tarification de Crédit Mutuel Leasing	Nous consulter
---------------------------------------	----------------

## MOBILISATION DU POSTE CLIENT

Ces solutions vous permettent de financer votre activité

### Affacturage / Dailly

Tarification de Crédit Mutuel Factoring	Nous consulter
---	----------------

## CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

Tarification de Crédit Mutuel Real Estate Lease	Nous consulter
---	----------------

## FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

Mise en place	1 % des concours sollicités
Commission engagement	1,50 % <sup>(3)</sup> des concours sollicités
Délivrance d'un acte de caution	208,00 €

### Financements d'acquisitions

Ingénierie Financière - Financements Structurés :	Droit d'entrée / sortie selon les fiches signalétiques
• Commission de prise ferme	Entre 0,80 % et 1,80 %
• Commission d'arrangement	Entre 0,50 % et 1,00 %
• Commission de participation	Entre 0,25 % et 0,80 %
• Commission d'agent	Entre 0,10 % et 0,50 %

<sup>(1)</sup> Du montant de la ligne.

<sup>(2)</sup> Min. 88,60 €, max. 885,85 €.

<sup>(3)</sup> Taux annuel, perception trimestrielle d'avance.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## PLACEMENTS FINANCIERS

Cette tarification ne s'applique pas aux comptes titres gérés sous mandat ou en gestion conseillée soumis à des conditions contractuelles

### Droits de garde de compte titres

A = Perception par dossier (à l'exclusion de ceux investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN <sup>(1)</sup> du Crédit Mutuel)	23,29 € HT
B = Perception forfaitaire par ligne de valeur	
• Valeurs Crédit Mutuel	GRATUIT
• Autres valeurs	3,375 € HT
C = Perception proportionnelle aux capitaux détenus (à l'exclusion des valeurs Crédit Mutuel)	0,2083 %
Total droits de garde annuels : A+B+C	Max. 326,67 € HT

### Autres services

Évaluation de portefeuille titres à la demande (min. 16,10 €, max. 80,60 €)	5,35 €/ligne
Historique de portefeuille titres à la demande (max. 214,00 €)	5,35 € /ligne/mois

### Autres opérations d'achats ou ventes

<ul style="list-style-type: none"><li>• Opérations sur OPC</li><li>• Opérations sur bourses étrangères</li><li>• Achats et ventes de droits warrants</li><li>• Opérations sur or</li></ul>	Consulter les tarifs en Agence
--	--------------------------------

## SERVICES SPÉCIALISÉS

Frais d'étude «Crédit Mutuel Patrimoine»	250,00 € HT
--	-------------

### Mandat de gestion de trésorerie

Frais de gestion annuels	620,00 € HT + 150,00 € HT par société supplémentaire
--------------------------	---

<sup>(1)</sup> Titres de Créances Négociables (CDN et BMTN).

# I NGÉNIERIE SOCIALE

## ÉPARGNE SALARIALE

Participation, intéressement, PEE, PERECOL

Nous  
consulter

## PASSIF SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière IFC

Nous  
consulter

## RETRAITE COLLECTIVE

PER Obligatoire

Nous  
consulter

## TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS

Carte Ticket Resto

Nous  
consulter



# A SSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécur PRO

38,11 € / an

Assurance «Découvert Souplesse Pro»

0,60 %  
du montant  
accordé

Homiris Pro : la solution de télésurveillance de vos locaux

Nous  
consulter

TNS Prévoyance : la protection de vos revenus

Nous  
consulter

Protection entreprise : la pérennité de votre entreprise

Nous  
consulter

Assurances professionnelles : bâtiment, auto, personnes

Nous  
consulter

Plan Santé Entreprise : la solution santé qui répond à l'obligation légale de l'employeur

Nous  
consulter

# T ÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour votre activité professionnelle

Nous  
consulter

# DATES DE VALEUR

Jours ouvrés : du lundi au vendredi, sauf jours de fermeture selon calendrier de la Fédération Bancaire Française disponible sur [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr), rubrique «Tarification des services».

## OPÉRATIONS AU CRÉDIT DU COMPTE

Versement d'espèces	J
Réception d'un virement SEPA	J
Remise de chèque(s)	J + 1 ouvré
Remise LCR - BOR à l'encaissement <sup>(1)</sup>	Jour de règlement
Remise LCR - BOR à l'escompte commercial	R + 1 calendaire
Remise TPE	J + 2 ouvrés
Prélèvement à l'encaissement	E

### Réception d'un virement non-SEPA

• Sans change	J
• Avec change	J + 2 ouvrés

### Remise de chèques étrangers

• En devises	J + 8 ouvrés
--------------	--------------

## OPÉRATIONS AU DÉBIT DU COMPTE

Retrait d'espèces	J
Émission d'un virement SEPA	J
Émission d'un virement de trésorerie	J
Émission d'un virement administratif ou virement immédiat	J
Paiement d'un chèque	J
Règlement LCR - BOR décaissé <sup>(1)</sup>	E
Paiement d'un prélèvement SEPA	E

### Émission d'un virement non-SEPA

• Sans change	J
• Avec change	J - 1 calendaire

J : Jour

E : Échéance ou 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant, si la date d'échéance n'est pas un jour ouvré.

R : Date de remise.

<sup>(1)</sup> Effet remis et traité plus de 6 jours ouvrés avant l'échéance.

Le Crédit Mutuel Océan n'applique des dates de valeur que sur les opérations nécessitant des délais techniques d'échange.

## RÉSOLUTION D'UN LITIGE

### EN PREMIER LIEU

Votre Agence du Crédit Mutuel Océan

### EN SECOND LIEU

Si la réponse apportée par votre Caisse de Crédit Mutuel ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de vous adresser au « Service Relations Clientèle » pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez joindre ce service :

- Par internet en envoyant un mail à : [relationclientcmo@creditmutuel.fr](mailto:relationclientcmo@creditmutuel.fr).
- Sur votre Banque à Distance en remplissant le Formulaire simplifié de réclamation.
- Par courrier : Service Relation Clientèle - Crédit Mutuel Océan  
34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

### BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS - RÉCLAMATIONS

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L'adresse électronique de la banque est disponible sur le site [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr).



**Entrez, appelez, cliquez...**  
au Crédit Mutuel, vous disposez du meilleur !

 **CONTACTEZ \* un Conseiller**

 **N° Cristal** **09 69 36 20 20**

APPEL NON SURTAXÉ

  
**RENDEZ-VOUS**  
dans une **Agence**

  
**CONNECTEZ-VOUS**  
sur **www.cmocean.fr**

  
**TÉLÉCHARGEZ**  
**l'application Crédit Mutuel**

\* Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, et le samedi de 8 h 30 à 16 h.

[www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr)



Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr) – 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX – Tél. 02 51 47 53 00, proposant des contrats d'assurance des ACM IARD S.A., ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances.

EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 - Émetteur : EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom. Bouygues Telecom – 37-39, rue Boissière – 75116 Paris – SA au capital de 819 698 624,76 € – RCS PARIS 397 480 930.

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464.966.992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre – La carte est émise par Edenred France sous licence de Mastercard International Incorporated. Mastercard et la marque Mastercard® sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated.

Crédit Mutuel Épargne Salariale – 12 rue Gaillon 75017 Paris CEDEX 2 – Société anonyme au capital de 13 524 000€ - 692 020 878 RCS Paris.

Crédit Mutuel Leasing - Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros - Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - France - RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site Internet : [www.creditmutuel-leasing.fr](http://www.creditmutuel-leasing.fr). Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédits photo : CM, Getty images - Mars 2022.

